

Patrice Brasseur et Louise Péronnet
(CNRS Nantes / Université de Moncton)

L'atlas linguistique des côtes francophones

Bref historique du projet

Les travaux de Geneviève Massignon montraient la richesse des parlers acadiens et nous faisaient regretter que des enquêtes systématiques comme celles des atlas linguistiques régionaux de France n'aient pas été entreprises. En effet, l'idée d'un atlas acadien, plusieurs fois évoquée, n'avait jamais été mise à exécution.

Le manque de moyens humains, sur un aussi vaste territoire - rappelons que l'Acadie linguistique s'étend, au Canada, sur les provinces du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince Édouard, mais qu'elle comprend également au Québec la Côte-Nord du Saint-Laurent, une partie de la Gaspésie et les Îles de la Madeleine, la presqu'île terre-neuvienne de Port-au-Port et les Îles Saint-Pierre et Miquelon - rendait difficile la réalisation d'un atlas général portant sur les aspects les plus divers de l'activité humaine.

L'*Atlas linguistique de l'Est du Canada*, de Gaston Dulong et Gaston Bergeron comble partiellement cette lacune, puisqu'il fournit les données de quelques points acadiens. Lors de la rencontre Louise Péronnet / Patrice Brasseur à Moncton en 1986, le projet d'un *Atlas francophone des côtes de l'Atlantique* est né. Nous nous proposons de comparer les données d'enquêtes menées parallèlement des deux côtés de l'Atlantique, afin de vérifier si les parlers acadiens entretiennent vraiment des rapports privilégiés avec ceux de l'ouest de la France. Le choix du lexique maritime a paru comporter un avantage non négligeable pour une étude comparative: Il s'agit d'un champ sémantique dont les contours sont facilement définissables, ce qui limite l'extension du questionnaire et, donc, le travail sur le terrain.

En ce qui concerne les données d'enquêtes recueillies par chaque partie, elles pourraient être publiées ensemble ou séparément.

Pour une première présentation du projet, voir Louise Péronnet (1991).

Le questionnaire

Pour la partie acadienne, nous avons décidé de conserver le questionnaire de l'*Atlas des côtes de France*, mis au point par une équipe du GDR 9 du C.N.R.S., sous la direction de Patrice Brasseur. Ce questionnaire est composé de 10 séries, la numérotation comportant des blancs entre chaque série de questions pour des ajouts éventuels. Il n'était cependant pas question de l'utiliser tel quel, puisque la faune et la flore marines du Golfe du Saint-Laurent est assez différente de celle des régions tempérées de l'Europe. Il a donc fallu adapter le questionnaire aux réalités locales. Par ailleurs, le questionnaire français contient quelques questions de morphologie et quelques-unes d'ordre ethnologique qui n'ont pas été reprises.

Ces ajustements du questionnaire aux réalités acadiennes ont été réalisés au cours de la première année de recherche. Le questionnaire s'accompagne d'une documentation annexe constituée de planches, de photographies et de dessins illustrant les différentes questions tant sur la faune ou la flore que sur les instruments de pêche ou le paysage. Il a été testé avec succès lors d'enquêtes menées dans la région de Moncton.

Comparabilité des questionnaires français et acadien

	total des questions	quest. propres à la France	quest. propres à l'Acadie	quest. en commun	% de quest. en commun
série 1	70	5	20	45	64 %
série 2	55	2	18	35	64 %
série 3	26	10	5	11	42 %
série 4	27	2	5	20	4 %
série 5	134	79	23	32	24 %
série 6	28	11	5	12	43 %
série 7	38	22	10	26	45 %
série 8	14	0	1	13	93 %
série 9	38	3	17	18	47 %
série 10	54	11	11	32	59 %
Totaux	504	145	115	244	48%

244 questions, soit 48,41% (244 / 504), sont communes aux deux questionnaires.

145 questions, soit 28,77% (145 / 504) sont propres au questionnaire français.

115 questions, soit 22,82% (115 / 504) sont propres au questionnaire acadien.

Le pourcentage moyen de questions en commun est d'environ 50%. Cinq séries ont des pourcentages plus élevés: la série 1 (la géographie des côtes) et la série 2 (les bateaux) avec 64%; la série 4 (la physiologie du poisson) avec 74% et la série 10 (les instruments de pêche) avec 59%. La série 8 (les algues) avec 73% constitue un cas particulier puisqu'elle ne concerne qu'une dizaine de questions, et que ces questions ont reçu peu de réponses. Quatre des cinq séries avec des pourcentages inférieurs à la moyenne se rapportent à la faune marine: la série 5 (les poissons), la série 6 (les coquillages), la série 7 (les animaux marins) et la série 9 (les oiseaux de mer). La série 4 (les pêcheurs, leurs habitudes, leurs vêtements) se situe très près de la moyenne, avec 47% de questions en commun.

Les enquêtes

L'expérimentation du questionnaire a permis également de former les enquêtrices, mettre en pratique les techniques d'enquêtes, définir précisément toutes les informations à recueillir à

propos de chaque item. Devant les problèmes rencontrés par les enquêtrices pour noter les réponses phonétiquement sur le terrain, nous avons décidé d'utiliser systématiquement le magnétophone. Ce parti-pris s'est révélé particulièrement utile, puisque le dépouillement des enregistrements, entièrement effectué par la même personne, a permis par la suite de nombreuses vérifications et la sauvegarde d'informations annexes.

Afin d'entreprendre un travail effectivement réalisable dans des délais raisonnables pour qu'un financement soit possible, l'équipe acadienne, réunie à l'Université de Moncton autour de Louise Péronnet, a effectué des enquêtes dans 18 points situés sur le territoire du Nouveau-Brunswick (12), de l'île du Prince-Edouard (2) et de la Nouvelle-Ecosse (4). Les enquêtes ont duré environ deux années et ont été menées à bien par trois enquêtrices.

En France, 18 localités étaient également prévues. Mais Séné (Morbihan) a été accidentellement confondu avec Sein (Finistère) au stade de l'informatisation, de sorte qu'une seule enquête a été répertoriée, celle de l'île de Sein. Par ailleurs l'enquête effectuée en Arcachon a été omise car elle posait trop de problèmes pour la lemmatisation. 16 points ont donc été retenus. Notons qu'en Bretagne celtique, les réponses ont été recueillies dans les deux langues (breton et français régional), pour l'ensemble du questionnaire. Mais nous n'avons pas retenu les mots bretons, pour cette étude.

On pourra consulter en annexe 1 une carte qui permet de localiser les points d'enquêtes en France et en Acadie.

L'enquête française fait appel à un informateur principal, à qui est posé l'ensemble des questions et à un ou plusieurs informateurs secondaires, qu'on ne fait intervenir que ponctuellement, pour apporter des précisions aux réponses, fournir des compléments d'enquête, vérifier certaines informations, etc. Les réponses des différents informateurs ne sont pas repérées. Pour l'enquête acadienne on s'est adressé systématiquement à trois informateurs, dans chaque point. Les réponses sont codées en sorte que l'informateur puisse être identifié dans tous les cas.

Les réponses

Nombre de réponses différentes obtenues:

France: 1254, pour un total de 389 questions, posées dans 16 localités.

Acadie: 1848, pour un total de 359 questions, posées dans 18 localités.

Si l'on mesure la variabilité moyenne par question et par localité, on obtient environ 0,2 en France et 0,29 en Acadie. Mais les chiffres acadiens doivent être corrigés, puisque le tiers des variantes ne sont pas des lexèmes simples mais des réponses périphrastiques approximatives comme, par exemple, pour la question «petit homard»: «il n'a pas la mesure», «il est sous la mesure» ou «il est dessous la mesure». Les variantes lexicales simples sont en fait en Acadie au nombre de 1212. Par ailleurs, 25% des variantes acadiennes concernent la langue anglaise. Quant aux mots d'origine amérindienne, ils ne sont perçus comme tel que par le spécialiste, puisqu'ils sont parfaitement intégrés au français.

La grande variété des réponses obtenues pour une même question semble tenir essentiellement à deux causes:

- La chose ou l'animal possèdent une forme typique particulièrement évocatrice, ce qui laisse libre cours à l'imagination.
- La chose ou l'animal sont peu connus de l'informateur: ils sont alors nommés de façon approximative. C'est le cas du mot «écrevisse», par exemple.

La colonisation de la Nouvelle-France ne s'est pas faite à partir des bases de pêche. Et la très grande majorité des Acadiens étaient, au départ, des cultivateurs. Mais, vivant le long des côtes, ils en ont exploité les ressources et sont, pour beaucoup, devenus accessoirement des pêcheurs. On pourrait penser que cette population paysanne ne savait pas comment nommer les réalités marines, nouvelles pour elle, et qu'elle aurait adopté un vocabulaire standard en français, «importé» tardivement, nettement après la colonisation. Ou bien elle aurait développé un nombre considérable de néologismes. La réalité est entre ces deux extrêmes, et les formes issues des dialectes français sont aussi bien représentées.

En France, l'interaction entre les formes bretonnes et les formes locales françaises, recueillies parallèlement, peuvent permettre des explications ou des hypothèses étymologiques intéressantes. Mais, comme nous l'avons écrit plus haut, nous n'avons pas tenu compte des réponses en breton dans les trois points concernés en France, puisque cette langue ne joue aucun rôle en Acadie.

En Acadie, le bilinguisme franco-anglais est courant dans de nombreuses localités, même chez les informateurs de 60 ans et plus. C'est pourquoi tant de réponses sont en anglais. Il est d'ailleurs intéressant de constater que des motivations similaires se retrouvent souvent dans les mots des deux langues (ex.: *poisson-lune* / *sun-fish* ou *diable de mer* / *devil-fish* pour le 'môle commun', *chat de mer* / *cat-fish* 'loup atlantique').

L'informatisation des données

L'ensemble des données recueillies en enquête a été informatisé, au moyen d'un logiciel de banque de données. Le mot local figure à la fois en notation phonétique et sous une forme lemmatisée. Les entrées sont traitées dans l'ordre du questionnaire. Chaque forme lemmatisée est assortie d'un codage qui permet de repérer à quelle «langue» originelle elle appartient: anglais, langues amérindiennes, français. Une tentative de codage des formes d'origine française a même été faite de façon à identifier si la forme est un archaïsme, un néologisme acadien ou un mot appartenant au français standard. Mais ce type d'information n'est pas toujours aisé à déterminer.

La lemmatisation entraîne quelques choix qui pourront paraître arbitraires: nous avons décidé de fixer les entrées sous une forme francisée. C'est ainsi qu'un mot dialectal français comme *pêquioux* figure, comme l'acadien *pêcheux*, sous la même entrée PÊCHEUR, selon la formule adoptée par Dulong-Bergeron. Les mots anglais figurent tels quels. Ceci permet de distinguer facilement les types lexicaux. Et nous pensons que la lecture du travail en sera facilitée à un public de non-spécialistes.

La multiplication des paramètres de codage permet de regrouper les formes en fichiers multiples: on peut ainsi combiner ou non les formes recueillies sur les côtes de France et d'Acadie, obtenir de l'ordinateur le dictionnaire alphabétique de l'ensemble des formes, ne traiter que des formes d'origine française ou anglaise, etc. Les informations peuvent être triées en privilégiant l'ordre du questionnaire, par séries de questions, ou regroupées par enquête.

Un fichier parallèle regroupe les informations concernant les données annexes et complémentaires ainsi que diverses explications à caractère ethnographique, qui pourraient être utilisées dans une publication.

La publication des résultats

Les données recueillies au Canada sont destinées à être traitées dans deux domaines différents: une partie de l'équipe privilégie l'aspect qui concerne l'histoire de la langue, l'autre s'intéresse plus précisément à la dialectométrie. Les données pourront être publiées sous forme de cartes ou de dictionnaire.

Pour ce qui est de l'histoire de la langue en Amérique du Nord, l'intérêt de grouper les enquêtes des côtes de France et d'Acadie est évident. Il permet d'effectuer presque immédiatement des rapprochements, de mettre en évidence les rapports de filiation ainsi que l'origine géographique des formes acadiennes locales et d'étudier tout ce qui concerne leur évolution sémantique ou phonétique. Il ne semble pourtant pas nécessaire d'envisager une publication commune des données, qui amplifierait les problèmes non résolus par le questionnaire quant à la similitude parfaite des questions. Mais il nous semble indispensable pour un atlas acadien de disposer des données françaises, qui éclairent souvent la forme des réponses acadiennes et permettent ainsi de mieux les comprendre. Le projet a évolué d'une simple juxtaposition des données recueillies de part et d'autre de l'Atlantique à un atlas acadien puisant aux données françaises.

Le vocabulaire maritime acadien et français : essai de comparaison

Comme exemple de comparaison des données françaises et acadiennes, nous avons choisi d'analyser les séries 5, 6, et 7, qui concernent la faune marine: les poissons et les mammifères, les mollusques, et les invertébrés.

Dans quelle mesure ces séries sont-elles comparables? Quantitativement, déjà, on remarque un grand écart entre la France et l'Acadie pour ce qui est des variétés de pêche: le nombre d'espèces pêchées en France, notamment de poissons, est beaucoup plus grand (voir Chaussade et Corlay, 1988:32). Cette réalité se reflète dans les questionnaires, avec un plus grand nombre de questions en France: pour la série 5 (les poissons et les mammifères), on a posé 111 questions en France et 55 en Acadie; pour la série 6 (les mollusques), 23 questions en France et 17 en Acadie; et pour la série 7 (les invertébrés), 48 questions en France et 36 en Acadie (V. le tableau présenté ci-dessus). Au total, pour les trois séries, on compte 182 questions en France et 108 en Acadie. Parmi ces questions, 70 sont les mêmes et 150 sont différentes: la proportion

de questions en commun, pour les trois séries de questions étudiées, est de 32,82% (cette proportion est moindre que celle de l'ensemble du questionnaire, qui est de 48,41%).

Cependant la comparaison ne s'arrête pas aux seules questions communes. Plusieurs espèces pêchées, différentes du point de vue strictement biologique, sont physiquement apparentées, et peuvent recevoir le même nom par analogie. Par exemple, l'ogac est appelé la *barbue* ou la *morue barbue* en Acadie. Il y a donc lieu de comparer toutes les réponses obtenues pour les séries de même champ sémantique, et non seulement les réponses aux questions identiques. C'est pourquoi, pour cette étude, nous avons regroupé les trois séries de questions appartenant au vaste champ sémantique de la faune marine et comprenant les différentes espèces de pêche. Même si les comparaisons se font surtout à l'intérieur de chaque série, il nous a paru intéressant d'effectuer ce regroupement, qui permet de faire certaines constatations sur le vocabulaire de l'ensemble de la faune marine en France et au Canada.

Ce qui a été dit plus haut sur les traits caractéristiques du vocabulaire acadien et du vocabulaire français pour l'ensemble des enquêtes est, bien entendu, vrai aussi pour les trois séries étudiées ici. En ce qui concerne le vocabulaire acadien, si on omet les variantes de langue anglaise, qui comptent pour plus du quart des réponses (128 réponses anglaises et 11 réponses mixtes ou françaises, sur un total de 425), ainsi que les rares variantes amérindiennes (6 sur 425), la base de comparaison avec le vocabulaire français se trouve considérablement réduite: il reste 280 variantes-réponses de langue française sur un total de 425. Parmi ces 280 variantes, 110 appartiennent au français officiel, ce qui réduit à 170 le nombre de variantes régionales acadiennes, les seules qui soient intéressantes à comparer avec les variantes régionales de France. Il faut préciser que les variantes acadiennes de type périphrastique (environ un tiers des réponses) n'ont pas été retenues pour cette analyse comparative.

Les régionalismes dans les séries 5, 6 et 7 du questionnaire

Quand on compare ces régionalismes acadiens avec les régionalismes des côtes françaises, on relève en tout et pour tout 33 variantes communes. Ces variantes sont soit des archaïsmes, des dialectalismes, des formes du français populaire ou régional (ex.: *chancre*, *gatte*, *écale*, *marache/maraiche*, *plaise*, *rabelrave*), soit des formes du français officiel utilisées dans un sens nouveau, souvent imagé (ex.: *crapaud de mer*, *diable de mer*, *étrangle-chat*). Parfois le néologisme est commun à la France et à l'Acadie (ex.: *aiguille*, *barbu*); parfois le néologisme est propre à l'Acadie (ex.: *araignée* 'ophiure'). Plusieurs variantes acadiennes, qui sont pourtant des archaïsmes français, n'ont pas été relevées dans les enquêtes de France: *fars*, *lesche*, *pourci*, *goberge*, *éguibes*, *éguiber*. Certains termes ont donc été conservés en Acadie, alors qu'ils ont disparu en France. Parmi les variantes communes, toutes ne sont pas attestées avec la même fréquence: certaines sont utilisées dans de nombreux points d'enquête sinon en tous; d'autres, en quelques points seulement. C'est dans les localités françaises de la côte du Centre-Ouest que l'on trouve les variantes acadiennes de grande occurrence (ex.: *borgot*, *moucle*, *gatte*, *plaise*, *marache*, *chancre*, ainsi que *coquille*, *corne* et *patte* du homard). Cette constatation va dans le sens de l'hypothèse voulant que les Acadiens soient majoritairement originaires de cette région.

ées, est de 32,82% (cette est de 48,41%).

mmunes. Plusieurs espèces siquement apparentées, et est appelé la *barbue* ou la réponses obtenues pour les aux questions identiques. s de questions appartenant éférentes espèces de pêche. e, il nous a paru intéressant ions sur le vocabulaire de

ocabulaire acadien et du a, vrai aussi pour les trois si on omet les variantes de 3 réponses anglaises et 11 s variantes amérindiennes e trouve considérablement tal de 425. Parmi ces 280 '0 le nombre de variantes parer avec les variantes pe périphrastique (environ rative.

e smes des côtes françaises, sont soit des archaïsmes, x.: *chancre*, *gatte*, *écale*, iciel utilisées dans un sens triangle-chat). Parfois le ; parfois le néologisme est nes, qui sont pourtant des nce: *fars*, *lesche*, *pourci*, en Acadie, alors qu'ils ont s attestées avec la même sinon en tous; d'autres, en e du Centre-Ouest que l'on t, *moucle*, *gatte*, *plaise*, ette constatation va dans le riginaires de cette région.

De façon générale, on remarque que les archaïsmes proviennent de cette région, alors que les néologismes sémantiques peuvent avoir une autre origine géographique. Par exemple le terme *coque*, qui est utilisé pour 'mye' en Acadie, est attesté sur toute la côte française sauf dans la région du Centre-Ouest. Ceci est d'ailleurs particulièrement significatif. En effet le mot *coque* désigne en français non pas la mye, mais un bivalve très différent, *cardium edulis*. Il est probable que les Acadiens n'auraient pas nommé *coque* la mye s'ils avaient connu *cardium edulis* sous ce nom. Ne connaissant pas la mye sur les côtes ouest de l'Atlantique, ils ont alors emprunté un mot qui n'appartenait pas à leur vocabulaire. Il arrive aussi que certaines variantes, plus localisées, à la fois en Acadie et en France, reflètent l'origine particulière de certaines régions acadiennes. Ainsi, par exemple, l'archaïsme *écale* 'carapace de crustacé', est-il attesté uniquement dans la région du nord-est du Nouveau-Brunswick en Acadie et sur la côte normande en France. Ce rapprochement géographique correspond à la réalité historique; en effet, la région du nord-est du Nouveau-Brunswick a eu des liens privilégiés avec les pêcheurs normands jusqu'au siècle dernier. (V. Basque et Bourgeois, *Une histoire de Lamèque*, 1984, p. 24 et Haines, *The Acadian settlement of Northeastern New-Brunswick*, 1979, p. 12).

Pour plus de détails sur ces 33 variantes communes, voir l'analyse comparative qui apparaît en annexe.

Motivations linguistiques

Outre le partage des mêmes variantes, on constate des similitudes quant aux procédés de création linguistique utilisés pour nommer les différentes espèces pêchées, par exemple l'emploi fréquent de la couleur et l'emploi de la comparaison avec l'homme, l'animal terrestre, les plantes, et divers objets.

LA COULEUR

De nombreuses couleurs sont utilisées pour qualifier et différencier les espèces apparentées: *thon blanc*, *thon rouge*, *moule bleue*, *crabe blanc*. En France, on relève une cinquantaine de noms d'espèces pour lesquelles on utilise des adjectifs de couleurs. Certains de ces noms appartiennent au français officiel: *lieu noir*, *crevette rose*, *baleine bleue*. D'autres sont des régionalismes: *bleu* 'homard femelle', *peau bleue* 'requin bleu'. En Acadie, en proportion du nombre de questions, les variantes utilisant un qualificatif de couleur sont aussi importantes qu'en France, surtout si on accepte comme faisant partie de cette catégorie celles qui ont une référence indirecte à la couleur: *jus de tabac* 'encre de seiche', ou *frost fish*, *butter fish*. *Noir* est utilisé seul, comme substantif, pour l'encre de seiche aussi bien en Acadie qu'en France.

En Acadie comme en France, la couleur est donc souvent utilisée pour caractériser les différentes variétés de pêche, mais sans grande originalité. En général, la couleur accompagne un nom d'espèce. La plupart de ces variantes avec qualificatif de couleur appartiennent au français officiel.

LES RAPPROCHEMENTS

- avec des animaux terrestres:

En France, les noms de nombreux animaux domestiques sont utilisés pour différentes espèces pêchées: chat, chien, poule, agneau, biche, bique, bouc, bourricot, bidet, mulet, cheval, chèvre, chevrette, cochon, goret, vache (raie-vache), etc. En Acadie, les variantes de cette catégorie sont beaucoup moins abondantes; celles-ci se limitent à chat, chien, poule, cheval (horse mackerel). Les variantes acadiennes utilisent par contre beaucoup plus de noms d'animaux sauvages: léopard (poisson-léopard), éléphant, porc-épic, sea lion. Autres noms d'animaux en commun: araignée, puce, crapaud, serpent.

- avec des noms de personne:

En France et en Acadie, on relève comme noms d'espèces marines à la fois des noms propres de personnes et des noms communs. Noms propres en France: *Jean-demoiselle*, *Jean-bonhomme*, *Jean-doré*, *Julienne*, *Louissette*, *Marguerite*, *Philippe*. Noms propres en Acadie: *Sainte-vierge*. Noms propres en commun: *Bernard-l'ermite*, *Saint-Jacques*, *Saint-Pierre*. Noms communs de personnes en France: *bourgeois*, *chanteur*, *faucheur*, *dormeur*, *sonneur*, *gendarme*, *moine*, *paysan*, *petit curé*, *prêtre et petit prêtre*, *religieuse*, *seigneur*, *soldat*, *vieille*. Noms communs de personnes en Acadie: *cordonnier*, *roi*, *joueur de piano*, *joueur de violon*, *catholique*, *roi de mer*, *mère*, *monkfish*, *whore eggs*. Aucun nom commun représentant une personne ne se retrouve exactement sous la même forme en France et en Acadie. Plusieurs variantes sont cependant sémantiquement apparentées; par exemple, les termes *moine*, *petit curé*, *prêtre et religieuse* relevés en France et le mot *catholique* relevé en Acadie, ainsi que *chanteur* en France et *joueur de piano* ou *joueur de violon* en Acadie.

- avec des parties du corps animal ou humain:

Plusieurs variantes en commun: pattes, corne, cou, barbiche, carcasse, os. Variantes françaises: cul, gueule, goule, jambe, langue, moustache, conisse, pine de nègre, poing-clos. Variantes acadiennes: barbe, pouce (partie de la pince du homard), five fingers.

- avec des plantes:

Des noms de plantes sont utilisés en France et en Acadie, mais les deux pays n'ont aucune variante en commun. Variantes françaises: *amande (de mer)*, *anémone (de mer)*, *bogne*, *graine*, *œillet*, *olivier*, *olivette*, *pois*. Variantes acadiennes: *blé d'inde (de mer)*, *chardon (de mer)*, *concombre*, *pumpkin*, *châtaigne*, *cherry (stone clam)*, *piquants (de mer)*.

- avec des objets:

Plusieurs objets en commun: *aiguille*, *couteau*, *fouet*, *manche (de couteau)*, *étoile*, *lune*. Variantes françaises: *baromètre*, *bonnet*, *bourse*, *capote*, *chapeau*, *cisaille*, *ciseau*, *faux*, *fontaine à eau*, *lance*, *marteau*, *massue*, *pipe*, *tuyau de pipe*, *poche*, *porte-plume*, *jabot*. Variantes acadiennes: *rasoir (coque à rasoir)*, *couronne de mer*, *galette*, *lanterne*, *casque de police*, *médaille*, *piastre*, *cent (50 cents)*, *soleil de mer*.

Conclusion

A première vue, on peut être surpris du peu de variantes régionales communes. Cependant en examinant de près, non seulement les variantes identiques, mais aussi les motivations linguistiques de certaines variantes, notamment les couleurs et les images, on constate que les deux vocabulaires ont de nombreux points en commun. Les deux principales différences sont les suivantes: la large part d'emprunts à la langue anglaise, ainsi qu'un nombre considérable de périphrases, dans le vocabulaire acadien. Pour ce qui est des régionalismes en commun, même si le nombre de ces variantes n'est pas très grand, il est suffisant pour contribuer à confirmer l'hypothèse voulant que les Acadiens soient en grande majorité originaires de la région du Centre-Ouest de la France. (V. Massignon, 1962, p.74). Certaines variantes acadiennes, difficiles à classer, ou bien comme néologisme acadien ou bien comme régionalisme importé de France, deviennent évidentes au moment de la comparaison. Citons l'exemple du terme *carcasse* pour 'carapace (de crustacé)', qui semble provenir d'une assimilation des deux formes *carcasse* et *carapace*. Ce néologisme sémantique pourrait s'être développé en Acadie, mais il se trouve en fait situé dans le temps et l'espace, puisqu'il est attesté à la fois sur les côtes françaises et sur les côtes acadiennes. De même *aiguille* pourrait bien être de motivation acadienne au sens de 'balaou', si le terme n'était attesté aussi en France, à Jard-sur-mer et à l'île d'Oléron pour désigner l'orphie.

Les enquêtes françaises apportent donc un éclairage indispensable au vocabulaire acadien, surtout pour la catégorie des variantes de forme française dont le sens diffère du français officiel. Les archaïsmes sont plus faciles à identifier. D'abord, le plus souvent, ils ont déjà été étudiés; en outre, ils renvoient à un référent connu. Il y a donc moins de problèmes pour les retrouver dans les dictionnaires et glossaires. Pour cette catégorie de variantes, ce qui demeure intéressant, c'est plutôt l'étude de leur vitalité aujourd'hui en comparaison avec les enquêtes antérieures, ainsi que leur localisation plus précise sur les côtes acadiennes et françaises.

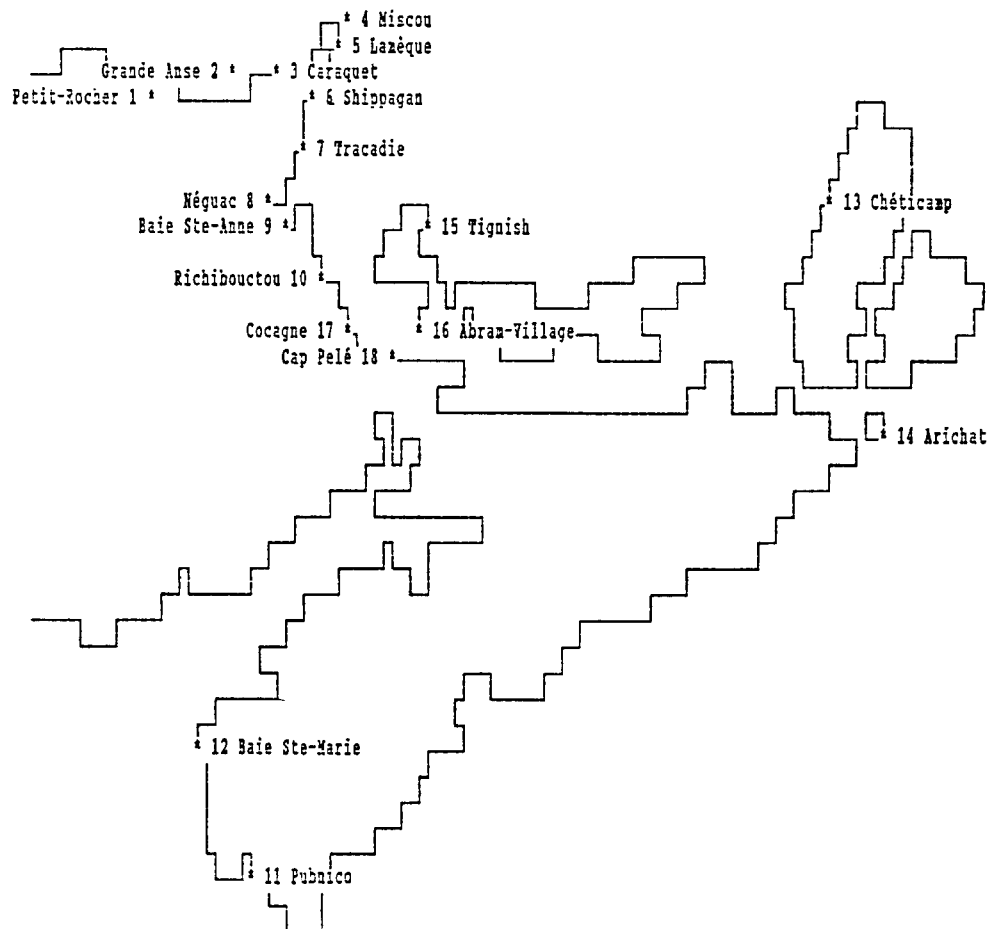
Enfin, l'étude des motivations linguistiques des variantes recueillies permet de faire de nombreux rapprochements entre l'Acadie et la France, notamment à propos de l'utilisation de la couleur et des images pour nommer les espèces pêchées. Il existe, de part et d'autre, une grande capacité de création lexicale. Et si l'on note une grande variation du lexique, les types de motivations restent similaires.

Cet essai de comparaison, à partir de trois séries de questions, sur les dix que comporte l'enquête, nous paraît tout à fait concluant. En dégagant les principaux axes de rapprochement entre le vocabulaire maritime de l'Acadie et de la côte atlantique française et en effectuant une première mesure des ressemblances et des différences, nous pensons avoir effectué une réflexion préalable indispensable avant la publication des résultats de nos enquêtes.

ANNEXE 1

CARTE DES LOCALITÉS D'ENQUÊTE EN ACADIE ET EN FRANCE

Carte 2

LOCALITES D'ENQUÊTES
DANS LES PROVINCES MARITIMES

ANNEXE 2

Liste comparative des 33 variantes régionales communes.

(Les variantes apparaissent en italique; les référents en France et en Acadie sont indiqués entre guillemets. Pour les n° de localités, v. les cartes en annexe 1, ci-dessus).

aiguille

Fr. "orphie"	loc. 64, 66
Ac. "balaou"	loc. 13,14

araignée

Fr. "crabe araignée"	loc. 51, 52, 53, 54, 58, 59, 60, 62
Ac. "crabe araignée"	loc. 7, 17
"ophiure"	loc. 2, 3, 5, 6, 10,17

barbet / barbé

Fr. "surmulet"	loc. 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 63, 65, 68
Ac. "antenne de homard"	loc. 17

barbue / barbuse / barbuche

Fr. "barbue"	loc. 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64
Ac. "ogac"	loc. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 13, 15, 16, 18

bergaud / borgot (autres formes françaises: *brigaud, burgot*)

Fr. "bigorneau", "perceur"	loc. 63, 65, 66
Ac. "bigorneau", "buccin", "perceur", "bernard-l'hermite"	loc. 1, 5, 6, 7, 11, 12

bernacle

Fr. "anatifé"	loc. 68
Ac. "balane"	loc. 3

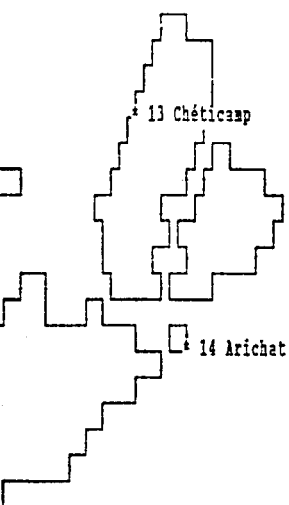
carcasse

Fr. "carapace de crustacé"	loc. 68
Ac. "carapace de crustacé"	loc. 4, 7

chancre

Fr. "crabe"	loc. 62, 63, 64, 66
Ac. "crabe", "crabe araignée", "crabe des neiges"	loc. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18

E ET EN FRANCE



chat de mer

- Fr. "roussette", "grande roussette" loc. 62, 65
 "motelle " loc. 57, 58
 Ac. "loup" loc. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15

clam

- Fr. "amande de mer", "donax" loc. 51
 "palourde lisse" loc. 54
 Ac. "mye" loc. 1, 2, 15
 "palourde" loc. 1, 8, 9, 10, 11, 16, 18

coque

- Fr. "buccin" loc. 58
 "coque " loc. 51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 68
 autres coques loc. 68 (tous les coquillages bivalves)
 Ac. "mye" toutes les localités enquêtées
 "palourde" loc. 12
 "couteau" loc. 12

coquille

- Fr. "carapace de crustacé" loc. 63, 64, 65, 68
 Ac. "carapace de crustacé" toutes les localités enquêtées

corne

- Fr. "antenne" loc. 62, 63, 65, 66, 68
 Ac. "antenne" loc. 9, 10, 13, 14, 16

crapaud de mer

- Fr. "scorpion de mer" loc. 59, 64, 68
 Ac. "scorpion de mer" loc. 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8,

diable de mer

- Fr. "scorpion de mer" loc. 53, 54, 56, 58, 60
 "baudroie" loc. 54, 68
 "œuf de raie" loc. 57
 Ac. "baudroie " loc. 7, 14

encornet

- Fr. "calmar" loc. 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 62, 63, 64, 65, 59, 60
 Ac. "calmar" loc. 1, 11, 14, 16, 17, 18

écaille

- Fr. "carapace de crustacé" loc. 55
 Ac. "carapace de crustacé" loc. 3, 4

écale

- Fr. "carapace de crustacé" loc. 53, 55, 68
 Ac. "carapace de crustacé" loc. 3, 4, 5, 6

étrangle-chat

- Fr. "épinoche" loc. 63
 Ac. "puce de mer" loc. 10

fouet

- Fr. "congre" loc. 62
 Ac. "antenne de homard" loc. 8

gatte

- Fr. "alose finte" loc. 63, 68
 Ac. "alose savoureuse" loc. 4, 8, 10, 12, 14

loche

- Fr. "loquette" loc. 54, 56, 59, 63, 64, 68
 "motelle" loc. 53, 54, 55, 56, 58, 62, 63, 64, 65, 66
 Ac. "brosme" loc. 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 17, 18
 "loup" loc. 4, 17

marache / maraîche

- Fr. "boudroie" loc. 62, 63, 64, 65, 66
 "requin taupe", "requin bleu" loc. 56
 "chien de mer" loc. 57
 Ac. "requin" loc. 9, 11, 12, 13
 "requin taupe" loc. 5, 7, 9, 12, 13, 15
 "requin bleu" loc. 9, 12
 "aiguillat" loc. 9, 12

morue

- Fr. "morue" loc. 51, 52, 54, 55, 57, 58, 59; 60, 63, 64, 68
 Ac. "ogac" loc. 4, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 18
 "églefin" loc. 9, 10 (*morue à Saint-Pierre*)
 "morue" toutes les localités enquêtées

moucle

Fr. "moule"	loc. 62, 63, 64, 66
Ac. "moule"	toutes les localités enquêtées

patte

Fr. "pince"	loc. 62, 63, 68
Ac. "pince"	loc. 6, 8, 9, 10

grosse patte

Fr. "pince"	loc. 63
Ac. "pince"	(très répandu, v. quest. 329)

petite patte

Fr. "patte"	loc. 63 66, 68
Ac. "patte"	(très répandu, v. quest. 328)

plaise

Fr. "flet" (forme <i>plaise</i>)	loc. 62, 64
"plie" (forme <i>plaisas</i>)	loc. 66
Ac. "plie"	toutes les localités enquêtées

péton, pétan

Fr. "pétoncle"	loc. 10, 17
Ac. "pétoncle"	loc. 68

poule de mer

Fr. "Saint-Pierre"	loc. 57, 65
"limande-sole"	loc. 54
"cardine"	loc. 63
Ac. "lompe"	très répandu

rabe / rave

Fr. "oeufs de poisson" (forme <i>rabe</i>)	loc. 66
Ac. "oeufs de homard"	loc. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 17

Saint-Pierre

Fr. "poule de mer"	loc. 57, 65
Ac. "églefin"	loc. 9, 10 (<i>morue à Saint Pierre</i>)

sardine

Fr. "sardine" loc. 52, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 68

Ac. "petit hareng" loc. 8, 9, 11, 12, 14, 15, 18

serpent de mer

Fr. "aiguille de mer" loc. 62, 63

Ac. "grande lamproie" loc. 17

"arénicole" loc. 18

Bibliographie

- Chaussade, Jean; Corlay, Jean-Pierre. 1990. *Atlas des pêches et des cultures marines en France*, Montpellier, G.I.P. Reclus, 1988.
- Dulong, Gaston; Bergeron, Gaston. 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Editeur officiel, Québec.
- Massignon, Geneviève. 1962. *Les parlers français d'Acadie*, Klincksieck, Paris.
- Péronnet, Louise. 1991. «L'atlas linguistique des côtes francophones de l'Atlantique: état des recherches au Canada», dans *Français du Canada, français de France, Canadiana Romanica* vol. 6, pp. 29-46, Max Niemeyer Verlag, Tübingen.

Intervention

M. Beauchemin:

Est-ce un oubli ou une pratique obligée, que l'absence de notation du genre des entrées, sur les tirés-à-part?

Réponse:

La question du genre nous a posé des problèmes. C'est pourquoi nous ne sommes pas prêts à fournir cette donnée, à ce moment de notre recherche. Nous nous sommes aperçus, un peu tard en cours d'enquêtes, que nos assistants-enquêteurs n'avaient pas su comment procéder pour recueillir de façon rigoureuse le genre des variantes, notamment des variantes à initiale vocalique. Il faut rappeler qu'en acadien, l'article un/une se neutralise dans ce contexte, ce qui complique encore le problème. Il faut donc souvent recourir à l'emploi d'un qualificatif or, les informateurs ne se prêtent pas facilement à ce type d'intervention.

Mais nous comptons bien arriver à surmonter la difficulté, même si cela signifie un coût élevé en heures de travail supplémentaires.